

PART145 FAR 145Ref. **PF145-2**
Durée : 1.0 jour(s) / 7.0 heures

Similitudes et différences des Règlements EASA & FAA applicables aux agréments d'Organismes d'Entretien / Station de réparation

Avertissement :

Cette formation est destinée aux stagiaires appartenant à des organisations de maintenance situées dans un pays qui a signé des accords BASA-MIP avec la FAA.

 **Pré-requis :**

Connaissance du règlement EASA Part 145

 **Personnes concernées :**

- Dirigeants responsables, responsables techniques, responsables qualité, auditeurs qualité et autres intervenants dans un atelier d'entretien d'aéronefs ou d'éléments d'aéronef,
- Tout personnel impliqué dans la démarche d'entretien d'aéronefs selon la réglementation FAR 145.

 **Objectifs :**

Expliquer les liens et les principales différences entre les réglementations EASA (Agence Européenne pour la Sécurité Aérienne) et FAA (Federal Aviation Administration) pour l'entretien des aéronefs et de leurs composants,

Analyser des agréments FAR145 (sous MAG à la révision en vigueur) pour un organisme d'entretien,

Définir :

- Le CRS aéronef et composant,
- les critères acceptables pour instruments et outillages et les critères acceptables pour les données d'entretien,
- la réglementation concernant les différents rubriques,
- les critères réglementaires pour l'enregistrement des travaux
- la réglementation concernant les différents rubriques

 **Programme :**

Présentation du cadre réglementaire international et européen Structure de la réglementation américaine

Production et entretien dans l'Union Européenne et aux Etats-Unis. Prise en compte des exigences FAR 145 & FAR 43 dans le «MAG» EASA-FAA.

Comparaison détaillée des exigences de l'EASA Part 145 et du 14CFR Part 145 (FAR145) de la FAA.

Remise en service pour l'EASA Part 145 et pour le 14 CFR Part 145 (FAR145)

- EASA Form 1 « single release », « dual release ». Le Manuel d'Organisme d'Entretien (MOE) et le supplément FAA (partie 7)

 **Démarche pédagogique :**

Méthode interactive avec exposés

Un manuel de cours est fourni aux participants

La formation est animée par un formateur :

- disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas

- justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné



Evaluation et validation :

Evaluation de positionnement : QCM

Evaluation formative : Partage d'expérience en cours de formation

Evaluation sommative : QCM